

PV de la Commission de Sélection

Filières : Mathématiques et Informatique (MI) & Informatique Appliquée (IA)

La commission de sélection des étudiants pour les filières MI et IA s'est réunie le 27/09/2025 à 10h afin de définir et d'appliquer les critères d'admission pour l'année universitaire 2025-2026.

Décisions prises

1. Critères généraux de sélection

- Adoption d'une **moyenne pondérée** basée sur les notes de l'examen national de **Mathématiques** et **Physique** pour toutes les séries du baccalauréat (Sciences Mathématiques A & B, Sciences Physiques, et Sciences de la Vie et de la Terre - SVT).

$$\text{Moyenne} = (\text{Maths} * 2 + \text{Physique}) / 3$$

- Élimination automatique de tout étudiant ayant obtenu une **note inférieure à 5** en **Mathématiques** ou en **Physique**.

2. Seuils d'admission par filière et par série

Filière MI (Mathématiques et Informatique)

- Sciences Mathématiques : seuil fixé à **6,5**.
- Sciences Physiques : seuil fixé à **13**.

Filière IA (Informatique Appliquée)

- Sciences Mathématiques : seuil fixé à **5,5**.
- Sciences Physiques : seuil fixé à **10,5**.
- Sciences de la Vie et de la Terre (SVT) : seuil fixé à **13**.

3. Ajustement des effectifs

- L'effectif global, en tenant compte des **45 inscrits directs**, n'ayant pas atteint les **200 étudiants**, la commission a décidé de :
 - **Convertir les demandes soumises à la filière MI vers la filière IA**, dès lors qu'elles satisfont les mêmes critères de sélection de la filière IA.

4. Effectifs retenus

- Effectif global de la **filière MI** : **213 étudiants**.
- Effectif global de la **filière IA** : **233 étudiants**.

Signatures des membres de la commission